



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de procurations : 8  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 12 décembre 2023  
Date de publication : 22 décembre 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe,	MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE	Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
--	--	---

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

MARCHAND Sylvette donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à MANGIN Isabelle, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à REBILLARD Jean-Michel, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Admission en non-valeur et effacement de dettes**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre CUINET

Un certain nombre de titres de recettes anciens restent à percevoir malgré toutes les procédures de recouvrement employées par le comptable public.

Dans un souci de limiter les frais de gestion, Madame le Comptable public propose d'arrêter les poursuites et d'admettre en non-valeur les restes à recouvrer correspondants à l'encontre d'utilisateurs.

Deux listes ont été dressées (cf. annexe) :

- Liste A : effacement de dette suite à décision judiciaire pour un montant total de 4 601,49 €, soit 4 dossiers.

- Liste B : créances irrécouvrables pour motifs divers (décès, surendettement, n'habite pas à l'adresse indiquée, reste inférieur au seuil de poursuite de 15 €, poursuite sans effet) pour des titres émis entre 2009 et 2021, soit 295 pièces, pour un montant total de 16 487,08 €, répartis selon le détail figurant en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 15 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE** des créances annulées sur décision de justice (liste A),
- **D'AUTORISER** Madame le Comptable public à arrêter les poursuites à l'encontre des redevables concernés par les créances présentées en annexe (liste B), et d'admettre en non-valeur lesdites créances irrécouvrables,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder aux opérations comptables nécessaires.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 8 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 18 décembre 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

*Jean-Baptiste GAGNOUX*



**LISTE A - EFFACEMENT DE DETTE SUITE A DÉCISION JUDICIAIRE**

MOTIFS	CRÉANCES ETEINTES
Liquidation judiciaire décision clôture pour insuffisance actif 20/05/2022	2 192 €
Liquidation judiciaire décision clôture pour insuffisance actif 22/05/2020	135,05 €
Liquidation judiciaire décision clôture pour insuffisance actif 03/12/2021	1 217,99 €
Liquidation judiciaire décision clôture pour insuffisance actif 22/01/2021	1 056,45 €
<b>TOTAL (6542)</b>	<b>4 601,49 €</b>

**LISTE B - ADMISSIONS EN NON-VALEUR - AUTRES CRÉANCES (6541)**

Exercice de référence	Montant restant à recouvrer	Nombre
2009	2 041,20	4
2010	3 332,01	10
2011	642,05	11
2012	206,85	2
2013	482,40	1
2014	5 235,36	5
2015	234,94	5
2016	984,91	5
2017	414,26	10
2018	900,92	73
2019	824,75	68
2020	642,58	50
2021	544,85	51
<b>TOTAL</b>	<b>16 487,08</b>	<b>295</b>
	<b>Nb de pièces</b>	<b>Montant</b>
Montant inférieur à 15 €	173	901,08
Montant compris entre 15 € et 100 €	103	2 516,35
Montant compris entre 100 € et 1 000 €	15	3 336,61
Montant compris entre 1000 € et 5000 €	4	9 733,04
<b>TOTAL</b>	<b>295</b>	<b>16 487,08</b>
<b>Secteurs</b>	<b>Nb de pièces</b>	<b>Montant</b>
Scolaire/crèches/cantine	251	3 907,02
Autres	16	297,83
Loyer	12	7 183,38
Droits de voirie/Stationnement/Fourrière/RODP	7	3 111,34
TLPE	9	1 987,51
<b>TOTAL</b>	<b>295</b>	<b>16 487,08</b>